






Préparation de la rentrée 2017 - 2018

CALENDRIER Mouvement des Maîtres du 1er degré

AVANT le 25 Janvier 2017	MUTATION INTER DIOCESAINE (Voir affichage dans établissements)
Avant le Lundi 06 mars 2017	Le Chef d'Etablissement doit informer son équipe enseignante de ses prévisions d'organisation ou de réorganisation des services pour la rentrée suivante. Le maître peut ainsi ensuite décider de participer au mouvement. Tous les enseignants signent le tableau remis par le CE indiquant leur mise au mouvement ou non.
Avant le Lundi 06 Mars 2017 16h	Les maîtres qui souhaitent quitter leur emploi ou demander une mutation, en informent leur chef d'établissement par écrit avant cette date en complétant la fiche remise par leur CE. (Tableau Mise en mouvement)
Du Lundi 6 février 14 h au Lundi 06 Mars 16h  Saisie informatique	Date limite de déclaration pour les chefs d'établissement des emplois vacants et susceptibles de l'être sur l'application académique mise à leur disposition par l'IA24 et copie écran impérative à renvoyer à la C.D.E. DDEC47. DATE APPLICATION Académique non connue à ce jour
Jeudi 9 MARS 2017 14h-16h	Instance académique de Coordination CDE à la DDEC Bordeaux
Vendredi 10 Mars 2017 18h	Commission Diocésaine de l'Emploi à 18h réservation postes Berceaux
Vendredi 17 MARS 2017 17h Publication des Postes	Consultation des emplois vacants et susceptibles de l'être par les Enseignants sur le site de l'IA24. Affichage des listes dans les écoles
Du Vendredi 17 MARS 2017 17h au Lundi 3 Avril 2017 16h	Candidatures des enseignants à l'IA24 + copie à la DDEC47  Saisie informatique
Mardi 2 mai 2017 18h00	Commission Diocésaine de l'Emploi à 18h. La CDE classe les demandes en fonction des priorités et de l'ancienneté, traite les pertes horaires. Envoi des fiches "Avis" aux CE.
Mercredi 10 Mai 2017	Date limite de retour des Avis des Chefs d'établissement à la CDE DDEC au moyen de la FICHE CE des AVIS.
Jeudi 18 Mai 2017 18h	Commission Diocésaine de l'Emploi à 18h. Etude des avis des chefs d'établissement. Nouvelles propositions de nominations. Envoi des fiches "Avis" aux CE.
Vendredi 26 Mai 2017	Date de retour des Avis des Chefs d'établissement à la CDE DDEC au moyen de la FICHE CE des AVIS.

Mardi 30 Mai 2017 18h	Commission Diocésaine de l'Emploi à 18h Ajustements du mouvement.
du Mardi 2 mai 2017 au Mardi 6 juin 2017  Saisie informatique	Date limite de réception de candidature avec l'Avis des Chefs d'établissement sur l'application académique mise à leur disposition par l'IA24 et copie écran impérative à renvoyer à la C.D.E. DDEC47. DATE limite : le 6 juin 2017
Entre le 19 et 30 juin 2017	Réunion de la C.C.M.I. (date / lieu / horaires non connus)
Du lundi 3 juillet au vendredi 7 juillet 2017	Consultation d'un groupe de travail académique Nominations en fonction des postes vacants à l'issue du mouvement. Affectation des lauréats des concours
Fin août 2017	Commission Diocésaine de l'Emploi concernant l'affectation des suppléants. (Date - lieu - horaires non connus actuellement)
Octobre 2017	Commission Diocésaine de l'Emploi : Réunion bilan du mouvement 2017

---- Code Couleur -----	
	CDE CCMI
	Chef Etablissement
	Enseignant

